



Passons tous à la vaisselle réutilisable pour nos manifestations !

A la suite d'une intervention déterminante de notre député Gabriel Friche, l'obligation de l'utilisation de vaisselle réutilisable a été introduite dans la Loi sur les déchets et sites pollués adoptée ce jour par le Parlement.

Nous avons voulu donner un signal fort aux organisateurs de manifestations en leur signifiant que l'utilisation de vaisselle réutilisable serait obligatoire.

De grandes manifestations ont réussi à mettre ce système en place alors pourquoi pas dans le canton du Jura. Nous aurons tout à y gagner.

Des solutions existent en interne. Une institution à but social en l'occurrence Caritas offre déjà la possibilité de gérer le lavage de la vaisselle. C'est maintenant une belle opportunité de pérenniser ce concept et de le rendre attrayant. Ainsi, des emplois seront créés, des personnes en situation de pauvreté pourrons trouver une occupation.

Toutes ces idées et solutions seront de toute façon plus respectueuses pour la nature, le climat et l'environnement. Les déchets seront drastiquement diminués, le plastic surtout qui encombre nos sacs poubelles. Les voiries communales seront soulagées, surtout en dehors des heures habituelles de travail.

La mise en place de ce concept de vaisselle réutilisable se fera petit à petit. Certaines communes ou organisateurs de manifestations ont déjà fait le pas. Mais il y aura des réticences. Les communes pourront alors y déroger si aucune solution ne peut être trouvée avec les organisateurs.

Mais nous pouvons tous nous réjouir de cette sage décision de notre Parlement.

PCSI Jura